

SNUipp-FSU du Haut-Rhin

19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42 E-Mail: snu68@snuipp.fr

notre site internet : <http://68.snuipp.fr> notre page facebook :

<http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin>

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Éducation Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Mail aux écoles du Vendredi 15 janvier 2021

Sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8578>

Sommaire

- 1) Tous et toutes en grève et à la manifestation mardi 26 janvier !!!
- 2) Maternelle attaquée : quelle riposte ?
- 3) Réunions d'informations syndicales
- 4) Permutations ! Pensez à vérifier le barème renvoyé sur iprof
- 5) Classe Ex : Vérifiez votre CV sur iprof
- 6) Motricité à l'école maternelle : autorisée à l'intérieur
- 7) LSU : application inopérante. Le SNUipp-FSU68 écrit à la DASEN
- 8) Les nouveautés sur notre site
- 9) Adhérer au SNUipp-FSU ? Mais pourquoi ?

1) Tous et toutes en grève et à la manifestation mardi 26 janvier

Mobilisons-nous pour nos salaires, pour nos conditions de travail, pour les postes : exigeons la revalorisation et un autre budget pour l'Éducation !

Toutes et tous en grève et à la manifestation

Mardi 26 janvier 2021

10 h Place Franklin à Mulhouse

La déclaration d'intention est à envoyer à votre IEN par courrier postal ou voie électronique (à partir de votre boîte professionnelle) avant le samedi 23 janvier 2021 minuit.

Déclaration d'intention, lettre d'explications aux parents, affiches pour la salle des maîtres :
<https://68.snuipp.fr/spip.php?article8310>

Pour nous aider à comptabiliser le nombre de gréviste et les écoles fermées, vous pouvez dès à présent remplir le questionnaire : <https://mobilisation.snuipp.fr/68/greve-26-janvier>

2) Maternelle attaquée : quelle riposte ?

A la demande du ministre, le Conseil supérieur des programmes (CSP) a publié une note proposant une ré-écriture du programme de la maternelle qui marque [une véritable rupture concernant ses missions](#).

La place du langage, le rôle du jeu dans les apprentissages, l'évaluation positive, le principe du « tous et toutes capables », déterminants d'une école première accueillante, bienveillante et exigeante, seraient remis en cause au profit d'une primarisation et de la préparation aux évaluations standardisées de CP. L'individualisation primerait sur l'apprendre ensemble, les interactions entre pairs minorées... Les apprentissages se réduiraient à des procédures mécaniques et répétitives visant l'acquisition des savoirs « fondamentaux ».

Pour aider à comprendre comment la maternelle est attaquée dans ses fondements et entrevoir des pistes de « riposte », le SNUipp-FSU a organisé un webinaire spécial maternelle le mardi 19 janvier 2021. Plus de 1 400 collègues ont suivi le direct. Il est possible de revoir la vidéo des interventions.

La conférence « Stammtisch » : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article8566>

3) Réunions d'informations syndicales en visio

RV de carrières, mouvement, Covid, ASA, retraite, temps partiel...

Vous avez des questions sur votre carrière et vos conditions de travail ?

Nous venons à votre rencontre et répondons à vos questions lors de réunions d'informations syndicales (RIS) qui seront également l'occasion d'aborder des sujets d'actualité (programmes de maternelle en préparation, constellations...)

RIS en visio

Mardi 2 février 2021 de 16h30 à 19h30

S'inscrire : envoyez nous un mail et nous vous enverrons un lien de connexion le jour de la RIS.

La participation à une RIS est un droit. Vous pouvez déduire ces heures de RIS des 108h hors APC. Pour cela : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article6130>

Vous avez des questions ? Vous êtes plusieurs à vous les poser ? Pensez aux « midis du SNU »

Une réunion d'infos syndicales peut être organisée dans votre école sur le temps de midi, ce qui peut remplacer 1h30 à 2h00 d'animations pédagogiques. Nous convenons de la date et de la thématique ensemble.

Complicé le midi ? Nous pouvons également venir l'après-midi après la classe. On fera alors un « goûter du SNU ».

Comment faire ? Un appel (03 89 54 92 58) ou un mail (snu68@snuipp.fr) suffisent.

Nous nous organisons au sein de la section départementale pour qu'un·e militant·e se déplace aux horaires qui vous conviennent.

Tout au long de l'année le SNUipp-FSU du Haut-Rhin organise des réunions d'informations syndicales sur les différents secteurs du département. Utilisez vos droits, ne restez plus seul·es face aux difficultés et venez participer nombreux·ses à ces moments d'échanges !

4) Permutations : pensez à vérifier votre barème sur Iprof

Vous avez participé au mouvement interdépartemental ?

Jeudi 20 janvier, les services de la DSDEN ont envoyé sur Iprof (application SIAM) le barème pris en compte par l'administration. Pensez à vérifier ce barème et à demander une correction avant le 3 février 2021 si vous y décelez des erreurs. Pensez également à nous envoyer un double de votre demande de correction. Nous accompagnons les collègues syndiqué·es dans leur démarche face à l'administration.

Pour cela, envoyez un courrier à la DASEN sous couvert de l'IEN et doublez-le d'un courrier direct à Bureau de la gestion collective des personnels du 1er degré

52-54 avenue de la République B.P. 60092 68017 Colmar cedex

(Affaire suivie par : Leslie Quirin Tél. 03 89 21 56 40 Mél : leslie.quirin@ac-strasbourg.fr ou i68d1@ac-strasbourg.fr)

Les barèmes définitifs apparaîtront le 8 février sur SIAM.

Pour rappel : les demandes d'annulation de participation au mouvement interdépartemental doivent parvenir aux services de la DSDEN avant le 11 février 2021.

5) Passage à la classe Ex vivier 1 : vérifiez votre CV sur Iprof

Cette année, il n'est plus nécessaire de candidater à la classe Ex pour le vivier 1 (à partir du 3^{ème} échelon HC) comme cela est déjà le cas pour le vivier 2 : les candidatures sont désormais automatiques pour les deux viviers dès lors que l'on justifie des conditions requises.

Pour autant, il faut vérifier que l'administration dispose de toutes les données utiles.

Pour cela, pensez à vérifier votre CV sur Iprof. En effet, pour le passage à la classe Ex dans le cadre du vivier 1, doivent y figurer au moins 8 années d'exercice effectif dans l'une ou plusieurs des fonctions suivantes : exercice en éducation prioritaire, directeur·rice ou chargé·e d'école, directeur·rice de SEGPA, référent·e pour les élèves en situation de handicap, conseiller·e pédagogique, tuteur·rice de PES).

N'oubliez pas non plus que certaines écoles de Mulhouse non classées ou classées récemment en REP/REP+, ouvrent droit au vivier 1 (EE Kleber, EM Porte du Miroir, EM Filozof, EM les Erables). Mentionnez-le bien dans votre CV !

Si vous constatez des erreurs dans votre CV sur Iprof, contactez les services de la DSDEN : i68d1@ac-strasbourg.fr et envoyez-nous un double de votre demande de correction.

6) Motricité en maternelle : autorisée à l'intérieur !

Le SNUipp FSU a interpellé le ministère après les annonces du premier ministre et du ministre de l'éducation sur la suspension des activités sportives à l'intérieur.

Le cabinet nous a répondu que les activités de motricité en maternelle n'étaient pas concernées.

7) Les nouveautés sur notre site : circulaires, actualités, actions du SNUipp-FSU

LSU : application inopérante. Le SNUipp-FSU68 écrit à la DASEN

<https://68.snuipp.fr/spip.php?article8574>

CAPPEI : modification des textes du CAPPEI : suppression du paritarisme et introduction de la VAE

<https://68.snuipp.fr/spip.php?article8570>

CSE du 7 janvier 2021 : vœu intersyndical pour la stabilité du programme de l'école maternelle
<https://68.snuipp.fr/spip.php?article8560>

Demande de rupture conventionnelle : demande à déposer avant le 4 février 2021
<https://68.snuipp.fr/spip.php?article8562>

Situations ouvrant droit à suspension du jour de carence et au maintien de salaire
<https://68.snuipp.fr/spip.php?article8524>

DSDEN 68 Circulaires : échange franco-allemand - Rentrée 2021
<https://68.snuipp.fr/spip.php?article8556>

8) Adhérer au SNUipp-FSU... Mais pourquoi ?

Les délégué·es du personnel du SNUipp-FSU, vous informent de vos droits, vous aident à les faire respecter, vous représentent et vous assistent pour les recours, vous aident à comprendre les règles du mouvement, vous éclairent sur les ASA, le protocole sanitaire, vous accompagnent en cas de convocation chez l'PIEN ...

Le SNUipp-FSU participe au dialogue social et revendique l'amélioration de nos conditions de travail : effectifs, RASED, direction, REP+, CPC, PES, classes spécialisées, maternelle, programmes : les mandats du SNUipp-FSU sont nombreux et précis et se déclinent par des mobilisations, des discussions, des interpellations, des communiqués de presse...
Tout cela se fait avec, et grâce à vous !

L'article «Les raisons de faire appel au SNUipp-FSU n'ont pas manqué en 2019/2020 ! » :
<http://68.snuipp.fr/spip.php?article7374>

Bulletin d'adhésion : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Merci de diffuser ce mail à toutes les collègues de votre école.
Salutations syndicales